



LAFORET IMMOBILIER

SARL BEA au capital de 8.000 € - RCS : PONTOISE 798303657

Siège social : 235 rue de Paris – 95150 TAVERNY

Tèl : 01.79.87.15.15 – Email : taverny@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er Septembre 2019

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Box, parking, cave	Forfait de 1833,33€	Forfait de 2200 €
De 1. à 74.999 €	5.83%	7%
De 75.000 à 150.000 €	5%	6%
De 150.001 à 220.000 €	4.17%	5%
De 220.001 à 250.000 €	4.38%	5.20%
De 250.001 à 350.000 €	3.75%	4.50%
De 350.001 à 420.000 €	3.67%	4.40%
De 420.001 à 499.999€	3.33%	4%
A partir de 500.000€		3.6%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat, et comprennent les prestations de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente. Les taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%,. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : : FR 92798303657 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°1343 délivrée par la préfecture de PONTOISE (95000), 5 Avenue Bernard Hirsch – Activité : Transaction et location- NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



LAFORET IMMOBILIER

SARL BEA au capital de 8.000 € - RCS PONTOISE 798303657

Siège social : 235 rue de Paris – 95150 TAVERNY

Tél : 01.79.87.15.15 - E-mail : taverny@laforet.com

Locations – Barème à compter du 01/09/2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 2% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

5 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du LOCATAIRE.

Professionnels :

4% HT du loyer annuel, soit 5% TTC à la charge du LOCATAIRE.

Commerciaux :

12% HT du loyer annuel, soit 15% TTC à la charge du LOCATAIRE.

Prestations particulières – Barème à compter du 01/09/2019

Honoraires Etat des lieux de sortie : (charge bailleur)

Etat des lieux de sortie : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du propriétaire.

Avec un forfait minimum de 150 euros TTC

N° TVA intra-communautaire : FR 92 798303657 – Titre professionnel: Agent immobilier – Carte professionnelle n°1343 délivrée par la préfecture de PONTOISE (9500), 5 Avenue Bernard Hirsch
Activités : Transaction et Location.

NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.